



CONVENTION

Equipe SÉNIORS évoluant en Championnat Départemental 1

(à faire parvenir au District Aveyron Football avant le 15 octobre 2025)



Entre :

Nom et Sièges social du Club :

Numéro Affiliation :

Représenté par son Président (Nom et Prénom) :

Elisant domicile pour la circonstance au siège social du club

M (Nom et Prénom)

Né(e) le/...../..... à

Demeurant.....

☐ Titulaire du diplôme CFF3 ou DF Coachs Seniors obtenu le

(Si diplômes supérieurs, indiquer lequel et la date d'obtention)

☐ S'engageant à Certifier le CFF3 et/ou à suivre la journée complémentaire Coachs Séniors en vue de l'obtention du DF requis ou suivre la formation DF Coachs Séniors au cours de la saison 2025-2026.

Il est convenu ce qui suit

1) La Commission du Statut des Educateurs sera chargée de la mise en place et du suivi des obligations, des conventions, ainsi que de toutes les actions visant à développer la formation, le soutien et l'encadrement des Educateurs.

2) Le club évoluant en Départemental 1 devra disposer d'un éducateur titulaire du Certificat Fédéral de Football 3 (C.F.F.3) ou COACH SENIORS pour le responsable de l'équipe. A défaut, les clubs ont, jusqu'à la fin de la saison pour régulariser leur situation.

3) Si les clubs participant à un championnat Départemental 1 Seniors n'ont toujours pas désigné un éducateur conformément au 2^{er} alinéa, outre les pénalités financières indiquées en annexe 5 des Règlements Généraux, l'équipe sera automatiquement rétrogradée en Départemental 2 Seniors en fin de saison. Si sportivement l'équipe est rétrogradée en Départemental 2 Seniors, elle sera rétrogradée en Départemental 3 Seniors.

4) Des dérogations pourront être accordées pour les éducateurs qui suivent la formation dans la saison en cours.

5) D'autre part, les éducateurs signataires de la convention sont les éducateurs à responsabilité et de ce fait doivent être impérativement présents sur le banc.

La présente Convention prendra fin à l'issue de la Saison en cours

Fait leA

.....

Le Président du Club,

L'Educateur du Club

Enregistrée le Sous le numéro

Président de la Commission Statut Educateur
Stéphane MARRE

CTD-PPF
Jérémy ROUMEGOUS

Secrétaire Général
Jean-Marc ANSELM

